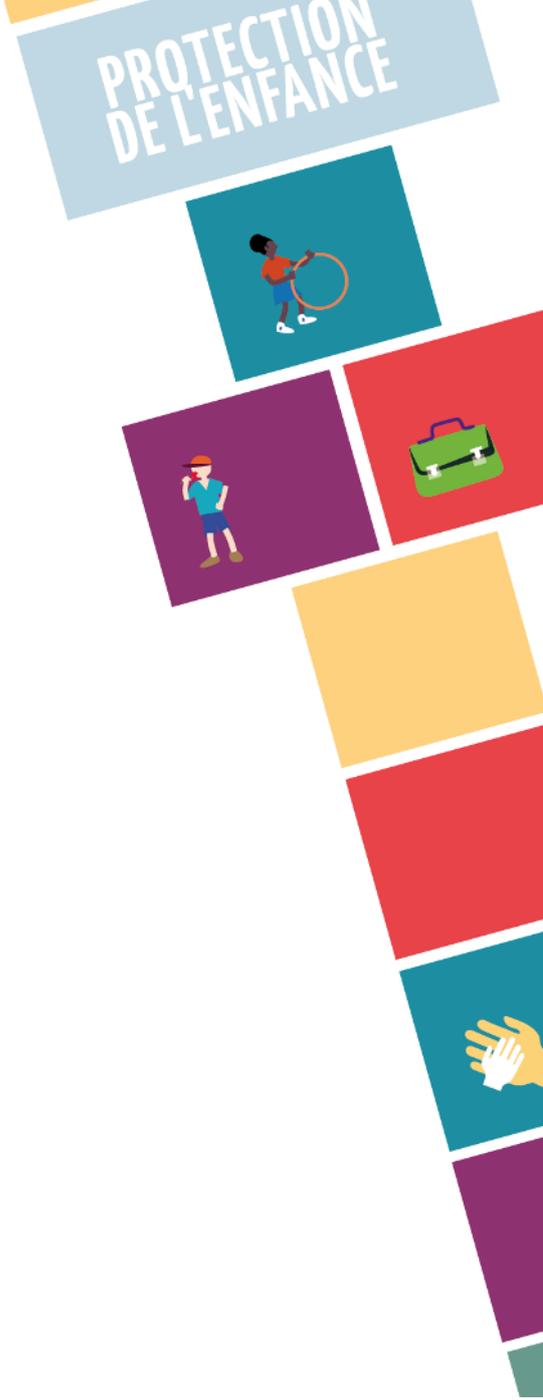


**Journée nationale d'échanges sur la loi du 14 mars 2016
relative à la PROTECTION DE L'ENFANT et ses textes
d'application**

Lundi 9 janvier 2017

Dossier participant



Sommaire

- Programme de la journée
- Point de situation des textes d'application de la loi du 14 mars 2016
- Présentation des intervenants
- Annexes (Liens) :
 - [Loi no 2016-297 du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant](#) (1)
 - [Plaquette de présentation de la loi](#) du 14 mars 2016, relative à la protection de l'enfant



Programme

Lundi 9 janvier 2017 - De 8h30 à 17h30

8h30 - Accueil café

9h15 - Ouverture de la journée

par **Laurence Rossignol**, Ministre des familles, de l'enfance et des droits des femmes
et **Brigitte Fouré**, Vice-présidente au sein du conseil départemental de la Charente et rep
l'Assemblée des Départements de France

10h - Présentation de la loi et de ses principaux apports

par **Adeline Gouttenoire**, Professeure à l'Université Montesquieu - Bordeaux IV et Présidente de
départemental de la protection de l'enfance (ODPE) de Gironde



10h30-12h15

Échanges autour du titre II de la loi – Sécuriser le parcours de l'enfant en protection de l'enfance

La loi du 14 mars 2016 et ses textes d'application réaffirment la nécessité de centrer les interventions sur l'enfant et la prise en compte de ses besoins. Cela conduit à mettre en œuvre des actions de soutien à destination des enfants et des parents, à améliorer le repérage des situations de danger, à rechercher une plus grande stabilité des parcours des enfants et à les accompagner vers l'autonomie.

> 10h30 - Rappel des dispositions prévues dans la loi et dans les décrets

par **Isabelle Grimault**, Sous-directrice de l'enfance et de la famille (DGCS)

> 10h55 - Table ronde : Quel impact : en amont et pendant la prise en charge, et à la sortie du dispositif de protection de l'enfance ?

Participants :

- **Virginie Capitaine** - Médecin référent ASE (CD Paris)
- **Frédérique De Ciantis** - Directrice opérationnelle (association Acolade)
- **Isabelle Grimault** - Sous-directrice de l'enfance et de la famille (DGCS)
- **Isabelle Lemoine** - Directrice enfance et famille (CD Pyrénées-Orientales)
- **Jean Pelliccini** - Chef de service de l'aide sociale à l'enfance à Nanterre (CD Hauts-de-Seine)
- **Pierrine Robin** - Maître de conférences (Université Paris Est Créteil)

> Echanges avec la salle

12h15 - 13h45 : Déjeuner



13h45-15h30

Échanges autour du titre III de la loi – Adapter le statut de l'enfant placé sur le long terme

Une meilleure prise en compte de l'intérêt de l'enfant impose, dans certaines situations, notamment dans les placements longs, des aménagements de l'exercice de l'autorité parentale. La loi et ses textes d'application souhaitent faciliter ces évolutions pour répondre au mieux à l'intérêt de l'enfant.

> **13h45 - Rappel des dispositions prévues dans la loi et dans les décrets**

par **Muriel Eglin**, Sous-directrice des missions de protection judiciaire et d'éducation (DPJJ)

> **14h10 - Table ronde : Quelle mise en œuvre ?**

Participants :

- **Sylvie Blaison** - Cheffe de service au sein de la Direction enfance et famille (CD Val-d'Oise)
- **Edouard Durand** - Magistrat
- **Muriel Eglin** - Sous-directrice des missions de protection judiciaire et d'éducation (DPJJ)
- **Frédérique Eudier** - Professeure à l'Université de Rouen
- **Brigitte Mével - Le Nair** - Directrice enfance et famille (CD Finistère)

> **Echanges avec la salle**

15h30 - 17h10

Échanges autour du titre I de la loi – Améliorer la gouvernance nationale et locale de la protection de l'enfance

La loi vise à améliorer la gouvernance nationale et locale de la politique de protection de l'enfance. Il s'agit ici de réaffirmer l'indispensable décloisonnement des interventions et la transversalité de cette politique publique.

> **15h30 - Rappel des dispositions prévues dans la loi et dans les décrets**

Par **Sandrine Miclon-Hautbois**, Cheffe du bureau de la protection de l'enfance et de l'adolescence (DGCS)

> **15h50 - Table ronde : Quelle mise en œuvre ? Au niveau national et au niveau local**

Participants :

- **Michèle Creoff** - Vice-présidente du CNPE
- **Sandrine Miclon-Hautbois** - Cheffe du bureau de la protection de l'enfance et de l'adolescence (DGCS)
- **Fabienne Quiriau** - Directrice générale de la CNAPE
- **Jean-Michel Rapinat** – Directeur délégué politiques sociales (Assemblée des Départements de France)
- **Chantal Rimbault** - Présidente de l'ANDEF
- **Gilles Séraphin** - Directeur de l'ONPE (GIP Enfance en danger)

> **Echanges avec la salle**

17h10-17h30 - Conclusion et présentation des outils d'accompagnement à l'attention des Conseils départementaux et des Directions départementales de la cohésion sociale

par **Jean-Philippe Vinquant**, Directeur général de la cohésion sociale

Journée animée par Isabelle Friedmann, journaliste

Point de situation

Textes d'application de la loi du 14 mars 2016
(au 02/01/2017)

Objet du décret	Date de publication	Lien vers le texte d'application
Missions, composition et modalités de fonctionnement du Conseil national de la protection de l'enfance (CNPE) (art.1)	29-09-2016	https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2016/9/29/FDFA1620824D/jo
Protocole de mise en œuvre et de coordination des actions de prévention menées en direction de l'enfant et de sa famille (art. 2)	22-09-2016	https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2016/9/22/2016-1248/jo/texte
Composition pluri-institutionnelle de l'observatoire départemental de la protection de l'enfance (ODPE) (art.3)	29-09-2016	https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2016/9/29/FDFA1620938D/jo
Organisation de la transmission d'informations aux ODPE et à l'ONPE (art.6) Un deuxième décret est à venir sur la transmission d'informations relatives à l'enfance délinquante (en cours d'élaboration par la DPJJ)	28-12-2016 En cours pour le 2 nd décret	https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?jsessionid=898C9630BBE0B1DE3548ECB0AEBD98E.A.tpdila23v_1?cidTexte=JORFTEXT000033736636&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000033734166
Médecin référent « protection de l'enfance » (art.7)	07-11-2016	https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2016/11/7/FDFA1620802D/jo/texte
Evaluation de la situation d'un mineur à partir d'une information préoccupante, réalisée par une équipe pluridisciplinaire de professionnels (art.9)	28-10-2016	https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?jsessionid=D8E543CA2ED093F769F57B6438014E4B.tpdila19v_2?cidTexte=JORFTEXT000033335412&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000033334646
Accueil durable et bénévole d'un enfant par un tiers (art. 13)	10-10-2016	https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2016/10/10/FDFA1620943D/jo/texte
Référentiel fixant le contenu du projet pour l'enfant (art.21)	28-09-2016	https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2016/9/28/FDFA1620949D/jo
Organisation des visites en présence d'un tiers (art.24)	En cours	En cours
Commission pluridisciplinaire et pluri-institutionnelle d'examen de la situation des enfants confiés à l'ASE (art. 26)	30-11-2016	https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2016/11/30/2016-1639/jo/texte
Référentiel fixant le contenu et les modalités d'élaboration du rapport de situation (art.28)	17-11-2016	https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033421351&dateTexte=&categorieLien=id
Délai de placement prévu à l'article L.227-2-1 du CASF (art.29)	30-11-2016	https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2016/11/30/2016-1638/jo/texte
Accueil et conditions d'évaluation de la situation des mineurs privés temporairement ou définitivement de la protection de leur famille (art. 48)	24-06-2016	https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032770349&categorieLien=id
Constitution, attribution, versement à partir de l'ARS, du pécule mentionné à l'article L.543-3 du Code de la sécurité sociale	15-10-2016	https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2016/10/12/FDFS1617160D/jo
Arrêté relatif aux modalités de l'évaluation des mineurs privés temporairement ou définitivement de la protection de leur famille	17-11-2016	https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033420352&dateTexte=&categorieLien=id

Arrêté relatif à la composition et aux règles de fonctionnement du comité de suivi du dispositif national de mise à l'abri, d'évaluation et d'orientation des mineurs privés temporairement ou définitivement de la protection de leur famille	23-09-2016	https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2016/9/23/JUSF1622777A/jo/texte
Arrêté relatif aux modalités de calcul de la clé de répartition des orientations des mineurs privés temporairement ou définitivement de la protection de leur famille	28-06-2016	https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2016/6/28/JUSF1617871A/jo/texte
Arrêté précisant les modalités de mise en œuvre de la parité au Conseil national de la protection de l'enfance	24-10-2016	https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2016/10/24/FDFA1630094A/jo/texte
Arrêté de nomination du vice-président du Conseil national de la protection de l'enfance	30-11-2016	http://www.lexisnexis.fr/JORF/jo.jsp?url=20161202_280_58.html&referer=6joursjo
Arrêté de nomination des membres du Conseil national de la protection de l'enfance	30-11-2016	http://www.lexisnexis.fr/JORF/jo.jsp?url=20161202_280_59.html&referer=jojour
Arrêté portant nomination du secrétaire général par intérim du Conseil national de la protection de l'enfance	13-12-2016	https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=1F89D3140AC07D74A6C118B461ADD6F3.tpdila21v_3?cidTexte=JORFTEXT000033617687&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000033616335

Les intervenants

Présentation de la loi et de ses principaux apports



Adeline Gouttenoire est Professeur de droit privé à l'Université de Bordeaux, Directrice du Centre européen de recherche sur la famille, les assurances, les personnes et la santé (CERFAPS) et Directrice de l'Institut des mineurs de Bordeaux.
Présidente de l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance de la Gironde.
Présidente du groupe de travail auteur du rapport "40 propositions pour adapter la protection de l'enfance et l'adoption aux réalités d'aujourd'hui", remis à Madame Bertinotti, Ministre déléguée à la Famille en février 2013.
Co-auteur d'un ouvrage de « Droit des mineurs » avec le professeur Bonfils aux éditions Dalloz.

Echanges autour du titre II de la loi – Sécuriser le parcours de l'enfant en protection de l'enfance (présentation pupitre et table ronde)



Virginie Capitaine est médecin généraliste de formation. Après une expérience médicale libérale et en milieu hospitalier, elle a fait le choix de la fonction publique territoriale avec ses missions variées : médecin de crèche, médecin de centre antituberculeux, médecin en MDPH et médecin de Protection Maternelle et Infantile, comme médecin de secteur puis comme responsable d'une équipe de secteur.

Virginie Capitaine est arrivée en mars 2015 au département de Paris sur la restructuration de la Cellule santé de l'Aide Sociale à L'Enfance, en qualité de médecin responsable de la Cellule intervenant à la fois au niveau de la CRIP, mais aussi des secteurs territoriaux de l'ASE.

Depuis la loi du 14 mars 2016, elle est médecin référent Protection de l'Enfance du département de Paris, avec une mission de conseil technique auprès des médecins quel que soit leur lieu d'exercice, mais aussi d'information et/ou de formation auprès de différents publics (entretiens de pédiatrie de Bichat 2016, FMC de Debré, Journée Pathologies psychiatriques chroniques et grossesse...).



Frédérique De Ciantis est titulaire d'un Master en gestion des établissements sanitaires et sociaux. Elle dispose d'une expérience d'une vingtaine d'années de direction dans des établissements de la protection de l'enfance.

Elle est directrice opérationnelle au sein de la direction générale d'Acolade, association lyonnaise, créée en 2010, gérant 19 établissements et services dans le secteur de la protection de l'enfance et de l'insertion sur le département du Rhône. Frédérique De Ciantis est plus particulièrement chargée du développement et de la qualité du service rendu aux usagers.



Sous-directrice de l'enfance et de la famille de la direction générale de la cohésion sociale, **Isabelle Grimault** a consacré une large partie de sa carrière à l'action sociale de collectivités locales comme directrice générale adjointe de la commune d'Argenteuil, des départements de la Seine-Saint-Denis et de l'Essonne. Directrice adjointe de la Direction de l'action sociale de l'enfance et de la santé de la Ville de Paris (DASES), elle avait en charge les services de la protection de l'enfance.

A la DGCS, sa sous-direction élabore, pilote et anime la politique en faveur de l'enfance, dans les domaines de l'enfance en danger, de l'accueil du jeune enfant, de l'adoption, des jeunes vulnérables, ainsi que la protection des majeurs. La sous-direction a participé aux travaux parlementaires de la loi de protection de l'enfant du 14 mars 2016 et a assuré la rédaction de ses textes réglementaires d'application.



Isabelle Lemoine : pédiatre (ancienne interne des hôpitaux de Perpignan), médecin de PMI, puis médecin coordonnateur de PMI. Ensuite, elle a été responsable des politiques publiques Enfance et Famille (PMI, ASE et service d'accueil familial) auxquelles se sont associées celles des Personnes Âgées et Personnes Handicapées, durant 4 ans. Elle a présidé la Commission des Droits à l'Autonomie des Personnes Handicapées durant 6 ans.

Actuellement, Isabelle Lemoine occupe les fonctions de directrice Enfance Famille (PMI, ASE, Cellule unique Enfance en Danger-Adultes Vulnérables, Service Accueil Familial) au sein du Département des Pyrénées Orientales (460 000 habitants).



Jean Pelliccini est Directeur Territorial et occupe les fonctions de Chef de service d'un Service Territorial d'Aide Sociale à l'Enfance (CD Hauts-de-Seine). Depuis le 01.07.11, il est chargé de la mise en œuvre de l'ensemble des missions de l'ASE sur le territoire. Il participe à ce titre à l'élaboration et à l'évaluation de la politique départementale de l'ASE. Il assure l'organisation et la gestion du service territorial composé d'un pôle d'encadrement hiérarchique et technique, d'un pôle administratif, d'une équipe de travailleurs sociaux et de psychologues.

Dans le cadre de la réorganisation des services territoriaux qui a été posée en 2015 et dont la réalisation s'est effectuée en 2016, Jean Pelliccini a, en lien avec les autres chefs de service, eu à construire un projet de territoire par une vision plus transversale de l'aide sociale.



Après avoir été conseillère pour la protection de l'enfance, l'adoption et les familles vulnérables auprès de la Ministre déléguée à la famille, Madame Bertinotti, **Pierrine Robin** est actuellement Maître de conférences en sciences de l'éducation à l'Université Paris Est Créteil. Elle mène ses recherches en protection de l'enfance au sein du laboratoire LIRTES-QUIEP et collabore également aux travaux de l'équipe « Education familiale et interventions sociales auprès des familles » de Nanterre.

Ses recherches portent sur l'évaluation de la maltraitance, le parcours des enfants confiés, et le passage à l'âge adulte après une mesure de protection. Elle dirige la recherche par les pairs sur la transition à l'âge adulte après une mesure de protection de l'enfance. Elle a engagé son université dans un réseau interdisciplinaire sur les droits de l'enfant, le « Children's Rights Erasmus Academic Network » (CREAN). Elle est membre de l'International Research Network on Transition to Adulthood from Care et du partenariat stratégique France-Québec-Actions sociales auprès des familles en situation de vulnérabilité, coporté par Carl Lacharité et Catherine Sellenet. Elle a publié récemment « L'évaluation de la maltraitance, Comment tenir compte de la perspective de l'enfant ? » aux Presses Universitaires de Rennes, en 2013.

Echanges autour du titre III de la loi – Adapter le statut de l'enfant placé sur le long terme (présentation pupitre et table ronde)

	<p>Sylvie Blaison est éducatrice spécialisée de formation et a toujours exercé dans le domaine de la protection de l'enfance, initialement à Strasbourg puis, depuis 26 ans, sur le département du Val-d'Oise. Elle y a occupé le poste de responsable d'équipes pluri-professionnelles de l'ASE durant 17 ans avant d'intégrer le service « accueils, adoptions, parrainages » qu'elle dirige au CD du Val-d'Oise depuis 2008. C'est à la jonction de ces deux postes qu'il lui est apparu nécessaire de penser la situation des enfants délaissés ou en risque de le devenir et la mise en place pour eux de projets de vie pérennes. Sylvie Blaison a ainsi créé l'outil « groupe de veille des enfants délaissés », instance d'appui pour les professionnels du département, en place depuis 2010. Sa formation universitaire en théorie de l'attachement en 2013 a contribué à nourrir la réflexion et le sens de cette action pour les enfants. Elle a par ailleurs mis en place ces dernières années le parrainage de proximité, qui s'inscrit bien dans les possibles projets à disposition de la « boîte à outils » de la Direction.</p>
	<p>Magistrat, Edouard Durand est juge des enfants au tribunal de grande instance de Bobigny. Il a également été juge aux affaires familiales et coordonnateur de formation à l'Ecole nationale de la magistrature, pour la formation initiale des auditeurs de justice et pour la formation continue des magistrats. Il est aussi membre du Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes.</p> <p>Edouard Durand est l'auteur du livre « Violences conjugales et parentalité : protéger la mère c'est protéger l'enfant ».</p> <p>Il est membre du Conseil national de la protection de l'enfance au sein du collège des personnalités qualifiées.</p>
	<p>Muriel Eglin a commencé sa carrière à Belfort comme juge des enfants, fonctions qu'elle a à nouveau exercées par la suite à Bobigny. Après un passage à l'administration centrale du ministère de la justice en qualité de rédactrice chargée des questions internationales et des relations avec les juridictions, elle a travaillé auprès de Claire Brisset, Défenseure des enfants, en qualité de conseillère juridique, de 2004 à 2006. Vice-présidente chargée des fonctions de juge d'instance à Paris, elle s'est intéressée aux tutelles des majeurs et des mineurs avant d'intégrer le cabinet ministériel de Christiane Taubira en 2014.</p> <p>Elle est aujourd'hui Sous-directrice des missions de protection judiciaire et d'éducation à la direction de la protection judiciaire de la jeunesse, et à ce titre, organise notamment les travaux de rédaction d'une circulaire relative à la protection de l'enfant, prise en application de la loi du 14 mars 2016.</p>
	<p>Frédérique Eudier est Professeur à l'Université de Rouen - Spécialités : droit des personnes, droit de la famille et droit de la protection de l'enfance.</p> <p>Elle a été membre du conseil scientifique de l'Observatoire National de la Protection de l'enfance – ONPE (ex – ONED) de 2007 à 2011.</p> <p>Elle a été également membre du groupe de travail « Protection de l'enfance et adoption » dont les travaux, sous la présidence de Madame le professeur Gouttenoire, ont donné lieu à la rédaction du rapport « Quarante propositions pour adapter la protection de l'enfance et l'adoption aux réalités d'aujourd'hui » (La Documentation française, 2014).</p> <p>Frédérique Eudier est membre de l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance de la Seine-Maritime.</p>
	<p>Brigitte Mevel-Le Nair est Directrice de l'enfance et de la famille au Conseil départemental du Finistère. Médecin généraliste de formation, elle a un parcours de plus de 30 ans dans la fonction publique territoriale et dans les domaines social et médico-social.</p> <p>Son parcours est très centré sur les actions et les politiques en faveur des enfants et de leurs familles. Après un temps d'exercice en milieu hospitalier pédiatrique, elle a été médecin de PMI de circonscription, puis a exercé des fonctions d'encadrement de professionnels de PMI sur un groupement de circonscriptions.</p> <p>Elle a été responsable d'un territoire d'action sociale au moment de la mise en œuvre de la territorialisation fin 1996, et ce pendant 4 ans.</p> <p>Enfin, après avoir été responsable du service départemental de l'enfance et de la famille, elle est maintenant directrice enfance famille (depuis 2003).</p>
	<p>Spécialiste de la protection de l'enfance, Michèle Creoff est l'auteure de plusieurs ouvrages dont "Le guide de la protection de l'enfance maltraitée". Après avoir été pendant dix ans inspectrice à l'aide sociale à l'enfance en Seine-Saint-Denis, puis chargée de mission concernant l'enfance maltraitée au ministère de la Famille, Michèle Creoff occupe les fonctions de directrice générale adjointe chargée de l'enfance et de la famille au conseil départemental du Val-de-Marne.</p> <p>Elle est vice-présidente du Conseil national de la protection de l'enfance (CNPE).</p>



Depuis septembre 2015, **Sandrine Miclon-Hautbois**, administratrice civile, est responsable du bureau de la protection de l'enfance et de l'adolescence au sein de la Direction générale de la cohésion sociale. A ce titre, elle a participé à l'élaboration de la loi relative à la protection de l'enfant du 14 mars 2016, au pilotage de l'élaboration des décrets d'application relevant du ministère chargé de la famille et à la mise en œuvre de la feuille de route protection de l'enfance 2015-2017. Depuis le 13 décembre 2016, elle assure également, en collaboration avec l'ensemble du bureau, la fonction de secrétaire générale par intérim du Conseil national de la protection de l'enfance.

Elle a précédemment exercé les fonctions de secrétaire générale d'un établissement public administratif.



Fabienne Quiriau est Directrice générale de la CNAPE (Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant) depuis 2007.

Elle a précédemment occupé la fonction de conseillère technique auprès du Ministre chargé de la Famille, pour la préparation de la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance.



Juriste de formation, **Chantal Rimbault** a exercé des fonctions d'encadrement dans le domaine médico-social depuis 1977 en commune, puis dans les conseils départementaux. Directrice enfance depuis 2002 et au Val-de-Marne à compter de janvier 2009, Chantal Rimbault s'est particulièrement attachée à faire évoluer les pratiques professionnelles autour de deux questions essentielles :

- L'élaboration et la diffusion auprès des professionnels de l'aide sociale à l'enfance, du service social départemental et de la Protection Maternelle Infantile, du référentiel d'évaluation participatif des situations familiales en protection de l'enfance.
- L'accompagnement des jeunes vers l'autonomie (évolution du parcours résidentiel vers des logements partagés, accompagnement vers des dispositifs d'insertion par l'emploi...).

Avec quelques collègues elle a fondé en 2014, l'Association Nationale des Directeurs Enfance Famille (ANDEF) afin de contribuer aux réflexions nationales, de souligner les exigences de cette politique publique, et de contribuer à son évolution.



Jean-Michel Rapinat est Directeur délégué « politiques sociales » au sein de l'Assemblée des Départements de France.



Gilles Séraphin, sociologue habilité à diriger les recherches, est directeur de l'Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE – ex ONED).

L'ONPE a pour mission de développer et diffuser l'ensemble des connaissances, notamment celles issues de la recherche, en protection de l'enfance, qu'il s'agisse de la connaissance chiffrée sur les parcours des enfants ou de celle relative aux processus de mises en danger et de protection des enfants, de recenser, analyser et diffuser les interventions en protection de l'enfance et de soutenir les acteurs de la protection de l'enfance. www.onpe.gouv.fr.

Conclusion et présentation des outils d'accompagnement à l'attention des Conseils départementaux et des Directions départementales de la cohésion sociale



Jean-Philippe Vinquant, Directeur général de la cohésion sociale (DGCS)

Jean-Philippe Vinquant compte dix neuf années d'expérience professionnelle dans le champ des politiques sociales, avec des fonctions exercées au sein de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), en administration centrale, dans les organismes de sécurité sociale et en cabinet ministériel. Il était précédemment conseiller du Premier ministre Jean-Marc Ayraut, puis Manuel Valls, en charge de la protection sociale, de la lutte contre la pauvreté et des comptes sociaux. Monsieur Vinquant est aussi délégué interministériel aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes, délégué interministériel à l'innovation, à l'expérimentation sociale et à l'économie sociale, ainsi que délégué interministériel à la famille.

Jean-Philippe VINQUANT exerce la fonction de Directeur général de la cohésion sociale, depuis le 22 juin 2015.

Animation de la journée



Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris, **Isabelle Friedmann** a commencé sa carrière de journaliste à la radio, au service politique de BFM.

Après une parenthèse dédiée à la rédaction d'un livre publié à l'occasion du 50^{ème} anniversaire du Planning familial, elle a poursuivi ensuite en *free-lance* faisant le choix de travailler pour des collectivités publiques : rédactrice, elle écrit pour des magazines municipaux et départementaux, rédige également divers outils de communication (newsletter, rapports d'activité...) ; en tant qu'animatrice, elle a participé à plusieurs colloques et journées professionnelles, notamment autour des enjeux de la protection de l'enfance.